



*Tiré du budget présenté jeudi le 25 mars
2021 par le ministre des Finances,
Monsieur Éric Girard*

Faits saillants du budget provincial 2021-2022

ASSOCIATION DU TRANSPORT URBAIN DU QUÉBEC (ATUQ)





Sommaire

<i>Contexte pandémique</i>	3
<i>PQI 2021-2031 : répartition des investissements du transport routier vs transport collectif - immobilisations</i>	3
<i>PQI 2021-2031 : investissements pour améliorer la mobilité et électrifier le TC</i>	5
<i>PQI 2021-2031 : investissements en infrastructures en appui à l'environnement, dont certains pour le PEV</i>	6
<i>Mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie</i>	8
<i>Assurer un système de transport performant, sécuritaire, à plus faible empreinte carbone et à l'appui d'une économie forte</i>	9
<i>Aide supplémentaire spécifique pour le transport adapté</i>	10
<i>Favoriser l'expertise et l'achat québécois</i>	10
<i>Budget du MTQ</i>	10
<i>Résultats des fonds spéciaux en 2021-2022</i>	11



Contexte pandémique

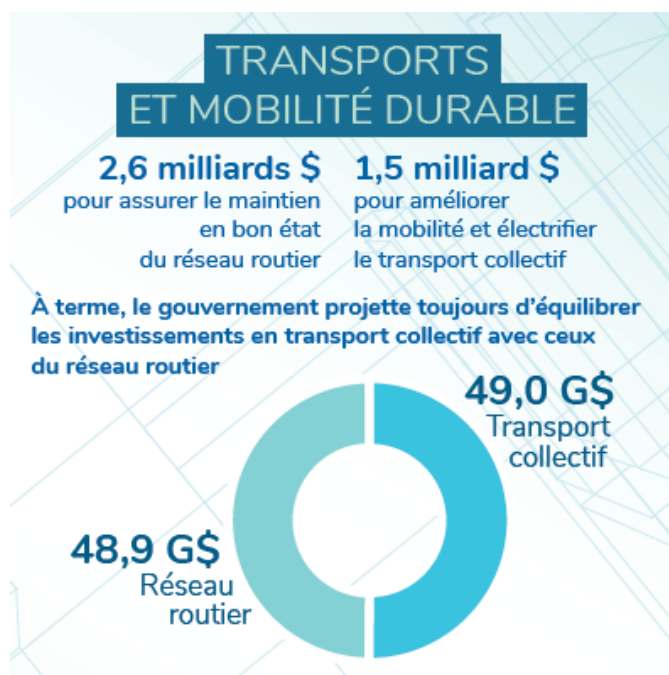
L'ATUQ est habituellement présente au huis clos afin de prendre connaissance des principaux éléments du budget touchants le TEC. En raison de la pandémie, seuls des représentants des médias étaient admis sur place cette année et c'est plutôt en consultant les documents électroniques déposés par le gouvernement qu'il a été possible de prendre connaissance du contenu de ce nouveau budget et en voici les faits saillants concernant le transport en commun.

En bref, le jeudi 25 mars 2021, le ministre des Finances, M. Éric Girard, a rendu public le budget provincial 2021-2022. Pour 2020-2021, le déficit budgétaire est stable par rapport à la situation prévue en novembre 2020 et atteint 15,0 milliards de dollars avant utilisation de la réserve de stabilisation. Il diminuera à 12,3 milliards de dollars pour 2021-2022 et à 8,5 milliards de dollars pour 2022-2023. Le retour à l'équilibre budgétaire est maintenant prévu en 2027-2028.

PQI 2021-2031 : répartition des investissements du transport routier vs transport collectif - immobilisations

Un des objectifs du gouvernement est de répartir à parts égales les sommes accordées au transport collectif comparativement à celles réservées au transport routier. À ce propos, certains engagements avaient été pris dès 2019 par le président du Conseil du trésor qui avait affirmé ceci : « nous amorçons le virage qui nous mènera graduellement vers un % de 50-50 entre le réseau routier et le transport collectif ». **Aucune date n'est toutefois mentionnée pour ce retour.**

Il est vrai qu'un virage a été amorcé dans le budget de l'année dernière, mais un recul est constaté dans le présent budget, bien que le gouvernement réaffirme et précise son engagement en ce sens avec des investissements consacrés en transport collectif estimés à 49,0 G\$, qui seront comparables à ceux du réseau routier estimés à 48,9 G\$:



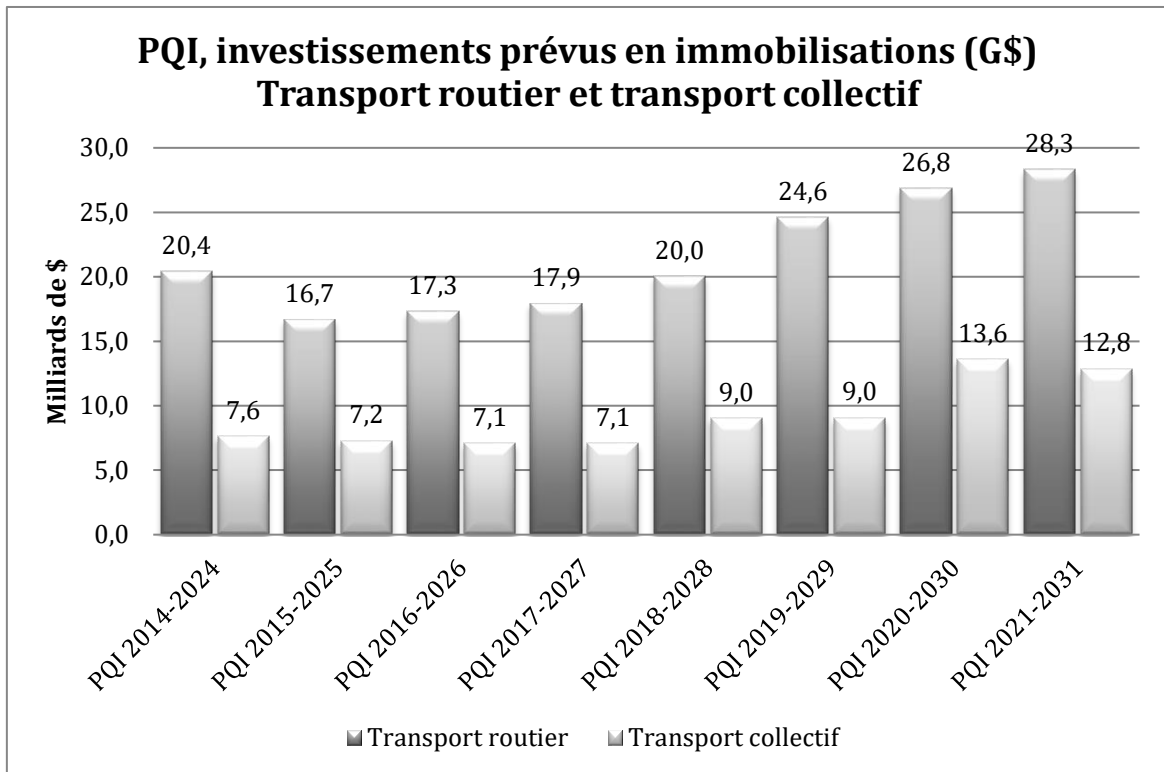
(_GOV-0 - Budget en bref.pdf page 3)

Bien que l'objectif soit d'atteindre une répartition quasi égale entre le routier et le TEC, voyons les chiffres présentés dans les deux graphiques suivants, construits par l'ATUQ en utilisant les données du PQI, page A.16.

Graphique no 1 :

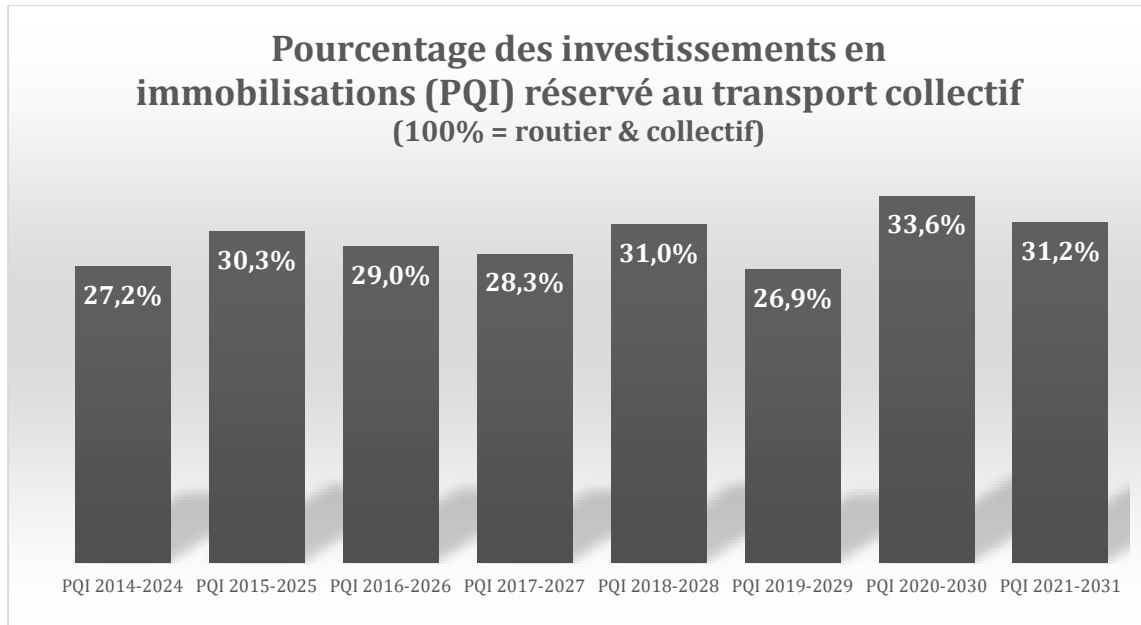
Alors que dans le budget de l'an dernier, les investissements prévus au PQI 2020-2030 étaient de 26,8 G\$ pour le transport routier, ces investissements atteignent 28,3 G\$ pour 2021-2031, soit une hausse de 5,6 %. Pour le transport collectif, les investissements prévus au PQI 2020-2030 étaient de 13,6 G\$, alors que pour le PQI 2021-2031, ils sont réduits à 12,8 G\$.

Il s'agit donc d'une baisse de 5,5 %, ce qui dépasse légèrement la réduction de 4,82 % qui avait été annoncé il y a 6 ans, dans le PQI 2015-2025. Ce 12,8 G\$ est réparti comme suit : une somme de 2,97 G\$ en maintien des actifs, alors que 9,86 G\$ sont prévus pour le développement. Cependant, le gouvernement s'attend à ce qu'au cours des dix prochaines années, les investissements pour ce secteur dépassent largement la somme de 12,8 milliards de dollars qui lui est allouée au PQI 2021-2031.



Graphique no 2 :

Les sommes annoncées pour le TEC de 2021 à 2031 représentent donc 31,2 % alors que le transport routier est de 68,8 %. L'ATUQ constate donc réduction du montant qui lui est réservé.



PQI 2021-2031 : investissements pour améliorer la mobilité et électrifier le TC

Pour favoriser la mobilité des citoyens, accroître la fluidité de la circulation et électrifier le transport collectif, **le PQI 2021-2031 prévoit près de 1,5 G\$ au secteur du transport collectif.**

De cette somme, **453,0 M\$ serviront à mettre en œuvre une première phase du Plan pour une économie verte 2030 (PEV 2030)**, la politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques qui engage le Québec dans un projet ambitieux jetant les bases d'une économie verte, résiliente face aux changements climatiques et plus prospères à l'horizon 2030.

En plus des sommes attribuées au secteur du transport collectif, des investissements de **471,4 M\$** au secteur du réseau routier consentis à des projets d'aménagement de **voies réservées**, contribuent également à l'amélioration du transport collectif. Neuf projets d'aménagement de voies réservées ou d'UAB sont prévus.

- A440 direction est entre la route 125 et l'autoroute 25;
- A25 direction nord entre Laval et Terrebonne;
- A15 entre Laval et Boisbriand;
- A15 direction nord, entre Boisbriand et Mirabel;
- A30 entre Brossard et Boucherville;
- L'Échangeur des autoroutes 30 et 40;
- A20 direction est entre Beloeil et Sainte-Julie;
- A10 entre Brossard et Carignan;
- A13, 20, 25, 440 et 640 et sur la route 116.

En outre, en considérant les investissements de 5,9 G\$ pour l'aménagement de voies réservées, le secteur du transport collectif atteindrait 54,9 G\$, soit davantage que les investissements au secteur du réseau routier.

❑ 1,5 milliard de dollars pour améliorer la mobilité et électrifier le transport collectif

Pour favoriser la mobilité des citoyens, accroître la fluidité de la circulation et électrifier le transport collectif, des investissements de 920,2 millions de dollars sont dédiés au secteur Transport collectif et 571,8 millions de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 1 492,0 millions de dollars. De cette somme :

- 614,0 millions de dollars sont attribués pour la poursuite des projets non majeurs de transport collectif;
- 453,0 millions de dollars serviront à mettre en œuvre une première phase du PEV 2030, la politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques qui engage le Québec dans un projet ambitieux jetant les bases d'une économie verte, résiliente face aux changements climatiques et plus prospère à l'horizon 2030;
- 425,0 millions de dollars sont réservés à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de projets majeurs.

Investissements au PQI 2021-2031

Secteur Transport collectif

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	Total
Allocation pour des projets non majeurs	10	614,0	—	614,0
Enveloppe — Plan pour une économie verte 2030	5	306,2	146,8	453,0
Allocation pour des projets majeurs	1	—	425,0	425,0
Total	16	920,2	571,8	1 492,0

Note: Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2020-2030 et non terminés.

Source : PQI 2021-2031, page A.9

PQI 2021-2031 : investissements en infrastructures en appui à l'environnement, dont certains pour le PEV

Avec des investissements en infrastructures de 44,8 milliards de dollars en appui au développement durable et à l'environnement, incluant les investissements prévus au PQI 2021-2031 et ceux prévus subséquemment, le gouvernement entend contribuer à la réduction des GES et à la lutte aux changements climatiques.

-14,2 milliards de dollars en transport collectif sont prévus au PQI 2021-2031, soit 12,8 milliards de dollars au secteur Transport collectif et 1,4 milliards de dollars à l'enveloppe centrale, afin d'accroître l'accès au transport collectif et aux modes de transport électrique, en appuyant notamment :

- les mesures prévues au PEV, telles que l'électrification des transports, avec des investissements de 453,0 millions de dollars :
 - 188,6 millions de dollars pour l'acquisition d'au-delà de **250 autobus électriques et 21,1 millions de dollars pour l'électrification de près de 180 autobus hybrides;**
 - **146,8 millions de dollars pour le projet d'électrification du centre d'exploitation du Réseau de transport de la Capitale et 96,5 millions de dollars pour l'électrification d'un garage EXO.**
- les mesures de la Politique de mobilité durable, en misant notamment sur le transport actif par le développement, par exemple, de pistes cyclables;
- la réalisation de projets de grande envergure, tels que le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et le nouveau réseau structurant de transport en commun de la ville de Québec, afin d'offrir d'autres options fiables et efficaces au transport par automobile;
- l'engagement du gouvernement à investir dans des projets liés au plan de décongestion de la région métropolitaine de Montréal.

À ces investissements de 14,2 milliards de dollars en transport collectif s'ajoute une somme de



16,1 milliards de dollars à prévoir dans des PQI ultérieurs pour la réalisation de projets, actuellement à l'étude, pour un total 30,3 milliards de dollars dans ce secteur. Il est aussi prévu que d'autres sommes, pas encore déterminées, s'ajouteront pour le PEV dans des PQI ultérieurs.

-5,9 milliards de dollars pour l'aménagement de voies réservées sur le réseau routier, lesquelles contribuent à l'amélioration du transport collectif.

En soutien à ces investissements totalisant 44,8 milliards de dollars s'ajoutent les investissements de CDPQ Infra de 18,7 milliards de dollars et des contributions fédérales de 6,9 milliards de dollars allouées au Québec dans le cadre de la phase 2 du plan en infrastructures Investir dans le Canada.

Ainsi, en prenant en considération l'ensemble de ces investissements, c'est plus de 70,0 milliards de dollars qui seront consacrés à la réduction des GES et à l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années.

La liste des projets au PQI, selon le niveau d'avancement sont présentés aux pages B.59 à B.61 du document PQI 2021-2031.

Liste des projets structurants:

PQI 2021-2031	Hors PQI ¹
1. Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction (Responsable : Ville de Québec)	
2. Projet structurant de transport collectif électrique entre l'Ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification (Responsable : Société de transport de l'Outaouais)	
3. Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification (Responsable potentiel : CDPQ Infra ²)	
	4. Projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est et le Nord-Est de Montréal au centre-ville (Responsable : CDPQ Infra ²)
5. Projets structurants de transport collectif électrique pour relier le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville (Responsable : ARTM)	
6. Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification (Responsable potentiel : CDPQ Infra ²)	
Projet retiré ³	
	7. REM dans la région de Montréal (Responsable : CDPQ Infra)

1 Les projets pris en charge par CDPQ Infra sont hors PQI, car le gouvernement y contribue sous la forme d'une prise de participation en équité avec rendement. Au PQI ce sont les investissements en infrastructures qui y sont présentés et non les placements.

2 CDPQ Infra étudie ce projet (3 et 6).



Mesures mises en œuvre dans le cadre de la crise sanitaire et de la relance de l'économie

Ces mesures comprennent, pour l'**exercice financier 2020-2021**, notamment :

- Au ministère des Transports, 1 711,8 M\$, dont **1 400,0 M\$** pour une aide d'urgence en transport collectif des personnes et 266,5 M\$ pour compenser les impacts de la COVID-19 au Fonds des réseaux de transport terrestre. C'est donc 200 M\$ de plus qui seront destinés au transport urbain et interurbain, par rapport à l'annonce de septembre 2020. Cette somme est pour l'année 2021. Détails à venir, le 26 mars 2021, lors d'une annonce officielle.
- Au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, 885,0 M\$ principalement en aide financière pour soutenir les municipalités et certains organismes municipaux;
- Au ministère de l'Économie et de l'Innovation, 786,8 M\$ principalement pour le Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises et pour le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises.
- Le gouvernement mentionne aussi que ses actions « se poursuivront au cours de l'exercice financier 2021-2022 afin de vaincre la crise sanitaire dans laquelle est plongé le Québec et de relancer l'économie. À cet effet, les dépenses de programmes du gouvernement incluent déjà un montant de 4 176,3 M\$ en 2021-2022 pour la continuité des actions.

Assurer un système de transport performant, sécuritaire, à plus faible empreinte carbone et à l'appui d'une économie forte

Objectifs et indicateurs MTQ

ORIENTATION 2

ASSURER UN SYSTÈME DE TRANSPORT PERFORMANT, SÉCURITAIRE, À PLUS FAIBLE EMPREINTE CARBONE ET À L'APPUI D'UNE ÉCONOMIE FORTE

La planification des actions requises pour l'atteinte des engagements du Plan stratégique 2019-2023 et des cibles de la Politique de mobilité durable – 2030 est complémentaire. Dans cette orientation, le Ministère vise à poursuivre l'électrification des transports, à bonifier l'offre de services de mobilité, à accroître la sécurité des usagers, à améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement pour les marchandises et à appliquer le concept de carboneutralité aux projets routiers.

Les objectifs et leurs indicateurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles 2021-2022
3. Poursuivre l'électrification des transports	Quantités de GES ¹ évitées par les véhicules électriques immatriculés (t éq. CO ₂)	192 000
	Nombre de véhicules électriques dans le parc gouvernemental	1 700
4. Soutenir la mise en place de services en transport collectif	Achalandage du transport collectif	330 millions de déplacements
	Nombre de déplacements des personnes admises en transport adapté	4,5 millions de déplacements
5. Assurer la sécurité des transports	Pourcentage de réduction de la moyenne triennale du nombre d'accidents mortels ou graves	≥ 5 %

Plans annuels de gestion des dépenses

252

Actions envisagées

- En collaboration avec les partenaires, poursuivre la mise en œuvre de la Politique de mobilité durable – 2030 par l'intermédiaire de son Plan d'action 2018-2023 et de ses cadres d'intervention;
- Assurer la coordination gouvernementale de **l'électrification des transports**;
- Mettre en œuvre les mesures d'électrification des **autobus urbains**, autobus scolaires et des camions prévues au Plan pour une économie verte 2030;
- Poursuivre le déploiement des bornes de recharge rapide le long des principaux axes routiers, en collaboration avec le Circuit électrique d'Hydro-Québec;
- Investir dans l'acquisition de véhicules électriques et dans l'achat et l'installation de bornes de recharge, en conformité avec le Plan québécois des infrastructures;
- Soutenir les partenaires pour **améliorer l'offre de services en transport collectif**;
- Soutenir et accompagner les autorités organisatrices de transport et les partenaires dans la mise en place de grands projets stratégiques de transport collectif tels que :
 - le Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec;
 - le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal;
 - le service rapide par bus sur le boulevard Pie-IX entre Montréal et Laval;
 - la construction d'un garage souterrain à la station de métro Côte-Vertu de Montréal;
 - le Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa;
 - les mesures prioritaires sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis;
 - les projets de Réseau express métropolitain menés par CDPQ infra dans la région métropolitaine de Montréal.
- Soutenir et accompagner les autorités organisatrices de **transport adapté**;



- Mettre en œuvre le Plan d'action ministériel en sécurité routière 2018-2023 en poursuivant les efforts de dépistage, d'identification et de correction de sites à potentiel d'amélioration grâce à des investissements sur l'infrastructure routière;
- Soutenir les expéditeurs et les propriétaires de ports et de centres intermodaux à l'aide de mesures financières;
- Appliquer graduellement la directive ministérielle pour la gestion du carbone liée aux projets routiers de 100,0 millions de dollars et plus et élaborer le cadre de gestion du carbone.

Aide supplémentaire spécifique pour le transport adapté

Le transport adapté va bénéficier d'une légère hausse de financement de l'ordre de 2,8% par rapport au budget de l'an passé. Il y a trois ans, la somme était de 107,78 M\$ et il y a deux ans de 110,78 M\$. La somme était en 2020-2021 à 114,58 M\$ et sera maintenant de 117,78 M\$ **donc 3,2 M\$ de plus**. L'aide à l'adaptation des taxis et autocars demeure exactement la même que dans le budget de l'an passé avec un total de 3,5 M\$. La reprise graduelle du nombre de déplacements assurés par ce service demande un financement adéquat. Après des années de stagnation, ces hausses successives des récentes années sont bienvenues. Source des sommes accordées : Crédits et dépenses des portefeuilles, page 20-8

Favoriser l'expertise et l'achat québécois

- Dépôt d'un plan d'action pour le secteur de la construction : une quarantaine de mesures pour soutenir l'industrie afin de réaliser les projets d'infrastructure prioritaires pour le Québec, notamment en favorisant l'acquisition de produits et de services québécois
- Dépôt, ce printemps, d'une stratégie pour permettre aux entreprises québécoises, notamment les PME, d'avoir plus facilement accès aux marchés publics
- Dépôt, ce printemps, par le Centre d'acquisitions gouvernementales, d'un plan des acquisitions gouvernementales, qui prendra en compte l'achat québécois dans les stratégies d'acquisition de biens et de services

Budget du MTQ

- Il présente une hausse de 517,4 M\$. Cette variation s'explique notamment par le relèvement de 465,0 M\$ de l'affectation au Fonds des réseaux de transport terrestre, par **l'aide au transport adapté** (voir plus haut) et par la stratégie maritime.

Résultats des fonds spéciaux en 2021-2022

- Notamment (car il y a d'autres fonds, mais ceux-ci ne nous concernent pas)
- Déficit prévu de 463,7 M\$ au **Fonds des réseaux de transport terrestre** en 2021-2022 comparativement à des résultats à l'équilibre en 2020-2021. Cette variation à la baisse des résultats de 463,7 M\$ s'explique principalement par une variation de l'affectation en provenance du ministère des Transports. À noter que les prévisions pour l'exercice financier sont moindres de 1,129 G\$, étant donné une variation des revenus de la taxe sur les carburants, entre autres. **Cela pourrait avoir des effets à long terme sur le financement disponible pour nos programmes.**
- Déficit prévu de 200,1 M\$ au **Fonds d'électrification et de changements climatiques** en 2021-2022 comparativement à un déficit anticipé de 42,0 M\$ en 2020-2021. Cette variation à la baisse des résultats de 158,0 M\$ découle de l'utilisation du surplus cumulé pour soutenir le déploiement en 2021-2022 du Plan pour une économie verte 2030 et de son Plan de mise en œuvre 2021-2026.

Les documents du budget 2021-2022 peuvent être consultés à l'adresse suivante, sur le site du ministère des Finances <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2021-2022/fr/index.asp>

Les documents liés au budget des dépenses peuvent être consultés à l'adresse suivante, sur le site du Secrétariat du Conseil du trésor : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/budget-de-depenses/budget-de-depenses-2021-2022/>